



Litige entre voisin pour stationnement

Par **allan**, le **28/02/2008** à **13:10**

bonjour

voilà je viens d'emménager dans une résidence en tant que locataire. dans cette résidence j'ai une place de parking réservée à mon appartement. je gare mon véhicule de société dessus. un voisin propriétaire me dit que je n'ai pas le droit de garer mon véhicule à cette place soit disant pour une question de gabarit de véhicule. hors ce véhicule est un trafic abaissé et il ne prend pas plus de place qu'un espace. mais le problème n'est pas là. je le soupçonne de m'avoir envoyé une fautive lettre de la régie mentionnant que si je ne retire pas mon véhicule passer un certain délai, il est possible qu'on engage une procédure de résiliation de bail. ce courrier est apparemment un document scanner ou copier et aucun nom n'apparaît dessus. ma question est: si ce courrier est bien un faux document, y a-t-il harcèlement? et peut-on menacer quelqu'un de résiliation de bail pour une histoire de stationnement?